Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 14

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

découvre, dénonce, imprime, vérifie, rassure, prévient. Sa grosse prunelle n'est pas effrayante, si on la connaît. Il ne faut pas vivre auprès d'elle sans prendre de précautions, mais, si on l'utilise avec prudence, elle est bienveillante sans être nuisible.

De tous mes vœux, n'en ayez jamais besoin ; toutefois, s'il le faut, confiez-vous tranquille à sa perspicacité : elle est rapide, utile, merveilleuse, et donne au médecin une clairvoyance singulière pour poursuivre tant de maux secrets qui sont des plus douloureux. A. WICHT.

ÉCHOS DE LA PRESSE

De l'éducation civique. — Dans un second article au *Pharus*, le P. Schröteler a développé quelques principes qui doivent nous diriger dans la mise en exécution du programme d'éducation civique qu'il avait précédemment esquissé.

Et d'abord, ce programme, peut-on le mettre à exécution ? Des pédagogues avisés ne nous mettent-ils pas en garde contre une intrusion de la politique dans l'éducation. La jeunesse est trop peu raisonnable, trop passionnée pour qu'elle s'immisce dans les luttes des partis. Mais d'autre part, et dans le camp catholique même, des voix se sont élevées, qui réclament que les jeunes gens ne soient point tenus à l'écart des opinions et des actes de cette vie publique à laquelle ils vont prochainement participer.

Le savant Jésuite écarte d'abord de l'école et des organisations juvéniles l'éducation en vue d'un parti politique. Cette éducation doit se faire ; quand et comment ? il ne se prononce pas ici. L'école et les institutions éducatives ne peuvent, par contre, ignorer l'éducation nationale et patriotique, l'éducation civique au sens large du mot. Mais comment procéder ?

L'école s'est proposé tout d'abord de former les intelligences, de les affiner, pensant non sans raison qu'elles arriveraient ensuite à se constituer des convictions et des idées personnelles. Cette conviction sur le but de l'école avait du bon, et peut-être était-il plus utile au jeune homme pour la vie d'avoir des connaissances peu nombreuses et un esprit délié que d'avoir l'esprit appesanti et embarrassé d'une surcharge de connaissances mal digérées.

Ce même principe peut être appliqué à la volonté. Il faut exercer et fortifier la volonté. Un volontaire saura toujours agir dans la vie pratique et venir à bout des épreuves et des difficultés. Que dans le choix des exercices on tienne compte des besoins actuels, rien de mieux. Chaque temps a ses faiblesses, ses tentations, ses tâches particulières ; « j'appelle formation moderne, la formation des côtés du caractère qui correspondent aux nécessités d'aujourd'hui ». Et l'éducation civique

est une partie, une partie importante, de la « formation morale moderne ». Les « vertus civiques », l'ancienne pédagogie ne les oubliait pas ; mais elle les cultivait plutôt implicitement, instinctivement, comme découlant des préceptes de vie chrétienne. Les conditions actuelles de vie nous obligent à les cultiver dans les jeunes volontés consciemment et systématiquement. Et nous pouvons en « armer » notre jeunesse sans l'entraîner dans la politique et les luttes des partis.

Nous laissons de côté aujourd'hui l'analyse et la critique des systèmes préconisés en Allemagne pour l'éducation civique. Nous suivrons, par contre, pas à pas le P. Schröteler dans l'exposé de ses principes.

Le premier est celui-ci : La condition et le fondement de l'éducation civique est une solide et complète éducation générale. L'éducation civique n'est qu'une partie de l'éducation morale. Une éducation civique qui compromettrait l'éducation générale doit donc être condamnée.

Notre but doit être l'exercice fructueux de toutes les vertus civiques et non pas seulement de l'une ou l'autre, comme la capacité de participer au gouvernement ou au travail commun, mais encore et surtout l'éducation de l'obéissance à l'autorité légitime. L'éducateur doit, dans la réalisation de ce but, avoir devant les yeux la cité concrète, dont l'enfant sera prochainement un membre, avec ses avantages et ses manques, ses tâches et ses besoins.

Le point de départ est l'élève avec son caractère, ses tendances, ses besoins, sa maturité, son milieu. On favorisera la croissance intérieure des qualités utiles à la vie civique, mais sans faire nécessairement allusion à des faits précis de cette vie civique. Il n'est nullement opportun de mettre tôt l'élève au contact des réalités brutales ; il n'est point encore apte à le subir. Si nous avons su éveiller en lui de solides qualités morales, celles qui sont précisément mises en œuvre dans la vie sociale, il saura parfaitement, le moment venu, les adapter à des situations et à des nécessités nouvelles.

Nous l'y préparerons efficacement d'abord en lui communiquant les mobiles d'agir, ceux précisément qui le détermineront aux actes civiques réfléchis et volontaires. Nous éveillerons en lui le sens social, la conscience civique ; mais les mobiles tireront leur force et leur efficacité des mobiles religieux qui seuls sont, en fin de compte, capables de vaincre l'égoïsme et la jalousie.

Puis nous habituerons l'élève aux actes de la vie sociale ; la vie scolaire en présente de multiples occasions, de la classe aux récréations, du sport à la traduction des auteurs ; et, ici, sont de mise, avec prudence, la participation de l'élève et au gouvernement de la classe et au travail collectif. Pas de nouveautés, mais la besogne de la vieille pédagogie mieux adaptée aux nécessités nouvelles, systématiquement pratiquée, méthodiquement conduite.

* * *

Histoire locale. — Nous sommes persuadés tous que l'instituteur d'Arconciel a lu *L'histoire de la seigneurie d'Arconciel-Illens*, dans le N° de mars-avril 1913 des *Annales fribourgeoises*. Il a pris d'abon-

dantes notes. Car, à propos de la lutte des villes libres contre les seigneurs et de tous les différends qui s'élèvent entre les multiples petits Etats qui couvrent notre pays, dont on parle si souvent dans notre histoire, les élèves seront intéressés de savoir ce qu'il en a été de leur village et de leurs ancêtres. Après avoir parcouru les chapitres qui traitent de la féodalité, l'instituteur d'Arconciel a conté à ses enfants l'histoire du seigneur d'Arconciel et la fondation de la ville libre d'Arconciel, l'octroi de sa Handfeste, les aventures d'un chevalier pillard ; puis, à propos des guerres de Bourgogne, la conquête d'Arconciel par les troupes de LL. EE. Les écoliers s'en sont allé sur les lieux, un jour de vacances, visiter les ruines et vérifier l'emplacement du bourg, dont le plan leur a été tracé au tableau noir. Et ce fut de l'excellente intuition locale. Les instituteurs feraient bien d'imiter leur collègue d'Arconciel et de noter, à l'occasion, ce qui concerne leurs villages ou les environs immédiats, dans les événements historiques qui ont eu sur eux quelque répercussion. Plusieurs de nos localités ont été l'objet de monographies plus ou moins importantes : Corbières (M. Peissard), Murist (M. Bise), Villars-sous-Mont, Gruyères et Grandvillard (M. Thorin), Bulle, Romont (M. Gremaud), Morat (M. Engelhardt). L'histoire, par cette intuition locale, perd sa froideur impersonnelle de branche à mémoriser pour l'examen qu'elle ne devrait jamais avoir. Elle est essentiellement une « branche pour la formation de la conviction », comme disent les Allemands. Elle doit aller au cœur et à la volonté. Elle doit devenir un puissant facteur de vie civique et morale. Est-elle bien cela chez nous ? Elle peut l'être facilement, grâce au remarquable travail de M. le professeur Castella.

Eugène DÉVAUD.

BIBLIOGRAPHIES

Fribourg, ville d'étude et d'agrément, quatrième édition du Guide de l'enseignement supérieur et secondaire à Fribourg, in-12 de 90 p. — *L'enseignement supérieur et secondaire à Fribourg*, in-12 de 88 p. — *Fribourg ville d'étude et d'agrément*, sixième édition du Guide de l'enseignement supérieur et secondaire à Fribourg, in-12 de 82 p. Les trois opuscules sont publiés par M. François DUCRET, sous-bibliothécaire. Ils sont illustrés de portraits, plans et vues.

Dans l'Avertissement qui se trouve en tête du premier de ces intéressants opuscules, M. François Ducret annonce que le Guide de *L'enseignement supérieur et secondaire à Fribourg* se présente avec un nouveau rédacteur et sous une nouvelle forme. La rédaction lui a été confiée en remplacement de M. l'abbé Dusseiller, nommé curé de Notre-Dame à Genève. Il a accepté, dit-il, avec la crainte de ne pas réussir à continuer comme il conviendrait l'œuvre modèle inaugurée avec un réel succès par son méritant prédécesseur. Cette crainte ne reposait sur aucun fondement. M. Ducret a pensé que nos établisse-